

www.coe.int/TCY



Strasbourg, 5 juin 2013

T-CY (2013)22F rev

Comité de la Convention sur la Cybercriminalité (T-CY)

9ème réunion plénière

Strasbourg, 4-5 juin 2013

Rapport de réunion abrégé

1 Introduction

Le Comité du T-CY s'est réuni à Strasbourg les 4 et 5 juin 2013 et a été présidé par Markko Künnapu (Estonie). Quelques 80 représentants des Etats Parties et des Etats observateurs y ont participé.

La réunion a été précédée d'une audition relative à l'accès transfrontalier aux données du secteur privé et des organisations de la société civile qui s'est tenue le 3 juin 2013.

2 Décisions

Le T-CY décide:

Point 2 de l'ordre du jour : Etat des signatures, des ratifications et des adhésions à la Convention de Budapest et à son Protocole

- De se féliciter de la récente adhésion de la République dominicaine ainsi que des invitations à adhérer à la Convention d'Israël et du Maroc.
- De se féliciter des réformes en cours dans un certain nombre d'États signataires ou qui ont été invités à adhérer en vue de devenir Parties à la Convention.

Point 3 de l'ordre du jour : Informations fournies par les Parties et Observateurs – Tour de table

- De prendre note des informations partagées sur les efforts en cours pour renforcer les cadres juridiques et les capacités institutionnelles en matière de cybercriminalité en Argentine, en Australie, en Autriche, au Canada, au Costa Rica, en Estonie, en Finlande, en Géorgie, en Israël, au Japon, aux Pays-Bas, en Norvège, aux Philippines, au Portugal, en Roumanie, au Sénégal, en Serbie, en Slovaquie, en Afrique du Sud, en Suède, en Suisse, en Turquie et au Royaume-Uni ainsi qu'en Inde et au Paraguay.
- De recommander qu'un atelier pour les points de contact 24/7, établis en vertu de l'article 35 Convention de Budapest, se tienne à la prochaine Conférence Octopus.

Point 4 de l'ordre du jour : Dialogue avec les organisations internationales (Observateurs du T-CY)

- D'accueillir favorablement les informations fournies par les représentants de l'Union africaine, de l'Union européenne, y compris le Centre européen sur la cybercriminalité EC3 d'Europol, le sous-groupe G8 High-tech Crime, d'Interpol, de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le Crime (ONUDC).

Point 5 de l'ordre du jour : Evaluation de l'article 31 et des autres articles relatifs à la coopération internationale : examen des réponses au questionnaire

- D'accuser réception des réponses de 35 Parties et observateurs et d'encourager les autres Parties et les États observateurs à envoyer leurs réponses pour le 10 juillet 2013.

- D'inviter les Parties et les observateurs qui ont déjà envoyé des réponses à examiner et à compléter leurs informations à la lumière des discussions tenues lors de la 9^{ème} réunion pour le 10 juillet 2013.
- De prier le Bureau du T-CY et le Secrétariat de préparer un projet de rapport d'évaluation révisé et de prier le Secrétariat de le faire circuler pour le 1er novembre 2013 pour examen lors de la 10^{ème} réunion plénière.

Point 6 de l'ordre du jour : La protection des données

- D'accueillir favorablement l'actualisation des réformes en cours au sujet des différents cadres juridiques sur la protection des données au sein du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne.
- De suivre les négociations de ces cadres juridiques, compte tenu de leurs répercussions possibles sur la Convention de Budapest sur la cybercriminalité.

Point 7 de l'ordre du jour : L'accès transfrontalier aux données

- D'apprécier les points de vues, y compris sur la protection des données, partagés par un certain nombre de participants du secteur privé et des organisations de la société civile ainsi que des représentants des États et des organisations internationales lors de l'audition relative à l'accès transfrontalier aux données tenue le 3 juin 2013 et d'en tenir compte dans la poursuite des travaux du T-CY.
- D'inviter les membres et observateurs au T-CY à envoyer des commentaires écrits supplémentaires sur le projet de Note d'orientation n°3 sur l'article 32 pour le 1er septembre 2013 pour examen par le sous-groupe spécial sur l'accès transfrontalier aux données.
- De commencer à travailler sur le projet d'un deuxième Protocole additionnel à la Convention sur la Cybercriminalité (STCE n° 185) concernant l'accès transfrontalier aux données conformément au mandat adopté lors de la plénière et tel qu'il figure dans l'annexe.
- De continuer d'examiner les normes de protection des données applicables dans le domaine de la justice pénale lors de la poursuite des travaux sur l'accès transfrontalier aux données du T-CY.

Point 8 de l'ordre du jour : Notes d'orientations¹

- D'adopter :
 - La note d'orientation n° 2 sur les Botnets
 - La note d'orientation n° 4 sur l'usurpation d'identité
 - La note d'orientation n° 5 sur les attaques DDOS
 - La note d'orientation n° 6 sur les attaques contre les infrastructures critiques
 - La note d'orientation n° 7 sur les nouvelles formes de logiciels malveillants.

Point 9 de l'ordre du jour: Le programme de travail du T-CY : résumé des progrès réalisés dans le programme de travail 2012-2013 et collecte des premières propositions pour le programme de travail 2014-2015.

¹ http://www.coe.int/t/dghl/cooperation/economiccrime/cybercrime/T-CY/Default_TCY_en.asp

- De souligner les progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan de travail T-CY pour la période 2012-2013.
- De prier le Bureau du T-CY et le Secrétariat de préparer un projet de plan de travail pour la période 2014-2015 pour examen lors de la 10^{ème} réunion plénière du T-CY sur fond des propositions faites par les membres du T-CY.
- D'inviter les membres du T-CY à soumettre des propositions supplémentaires pour le 1er septembre 2013.

Point 10 de l'ordre du jour: Examen de la dotation financière du T-CY pour 2014-2015

- De reconnaître que la dotation du T-CY n'a pas été alignée avec l'augmentation du niveau d'activité et l'augmentation des membres du T-CY et que, par conséquent, le T-CY est actuellement sous-financé.
- De prendre note que la majorité des Parties soutient l'option des contributions volontaires à travers un projet spécifique à l'appui du T-CY, Octopus et l'assistance technique, qui constitue l'"option 3" du document T-CY (2013) 19.²
- D'inviter les membres du T-CY à examiner le projet de décision sur la dotation financière tel qu'il figure à l'annexe en vue de son adoption par voie de procédure écrite pour le 30 juin 2013.
- De charger le Bureau du T-CY à préparer avec le soutien du Secrétariat, un projet de statut pour examen lors de la 10^{ème} réunion plénière du T-CY.

Point 11 de l'ordre du jour: Elections

- D'élire M. Tsuyoshi Kitagawa (Japon) au Bureau du T-CY.

Point 12 de l'ordre du jour: Divers

- D'adopter l'opinion du T-CY sur le « projet de Convention contre la manipulation des compétitions sportives » (version 2.1 du 27 mars 2013) et de demander au Secrétariat de transmettre cet avis au Secrétariat de l'Accord Partiel élargi sur le Sport (APES).
- De prendre note des activités de coopération technique du Conseil de l'Europe dans le cadre du Projet Global sur la Cybercriminalité (Phase 3) et des projets conjoints du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne, CyberCrime@IPA et CyberCrime@EAP.
- D'accueillir favorablement la préparation d'un nouveau projet conjoint sur une Action globale sur la cybercriminalité dont le lancement est prévu pour le second semestre 2013.

Point 13 de l'ordre du jour: Prochaine réunion du T-CY

- De proposer d'organiser la 10^{ème} réunion plénière du T-CY les 2-3 décembre 2013 avant la Conférence Octopus (4-6 décembre 2013), sous réserve de disponibilité de ressources.

² [http://www.coe.int/t/dghl/cooperation/economiccrime/Source/Cybercrime/TCY/TCY%202013/T-CY\(2013\)19_tcy_funding_v6.pdf](http://www.coe.int/t/dghl/cooperation/economiccrime/Source/Cybercrime/TCY/TCY%202013/T-CY(2013)19_tcy_funding_v6.pdf)

3 Annexes

3.1 Agenda annoté

<p>Audience publique sur l'accès transfrontalier aux données Lundi, 3 juin (10h00/17h30)</p>
<p>9^{ème} Réunion plénière Mardi – Mercredi, 4-5 juin (09h30/18h00)</p>
<p>1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour.</p>
<p>2. Etat des signatures, ratifications, adhésions à la Convention de Budapest et à son Protocole.</p> <p>Les participants sont invités à examiner l'état des signatures, ratifications ou adhésions par divers pays.</p>
<p>3. Informations fournies par les Parties et Observateurs – Tour de table</p> <p>Les participants sont invités à présenter des informations sur les évolutions législatives, les principaux cas, les événements importants, la formation offerte à d'autres pays etc.</p>
<p>4. Dialogue avec les organisations internationales (Observateurs du T-CY)</p> <p>Les représentants d'organisations internationales avec un statut d'observateur au T-CY sont invités à présenter les activités pertinentes, et à engager un dialogue avec les membres du T-CY. La liste des Observateurs comprend : la Commission de l'Union africaine, ENISA, Union Européenne, Interpol, ITU, OAS, OECD, OSCE, UNODC, G8 High-tech Crime sous-groupe.</p>
<p>5. Evaluation de l'article 31 et des autres articles relatifs à la coopération internationale: examen des réponses au questionnaire</p> <p>En s'appuyant sur la compilation des réponses préparée par le Secrétariat, les membres du T-CY sont invités à débattre des réponses au questionnaire et à commencer une évaluation de l'article 31 et des dispositions connexes sur la coopération internationale.</p>
<p>6. La protection des données</p> <p>Cette session fournit un aperçu des efforts en cours concernant les réformes des différents cadres en matière de protection des données du Conseil de l'Europe, de l'Union européenne et de l'OCDE.</p> <p>Les membres du T-CY sont invités à débattre des implications de ces réformes sur le travail lié à la Convention de Budapest sur la cybercriminalité.</p>
<p>7. L'accès transfrontalier aux données *</p> <p>Le T-CY est invité à considérer :</p>

- la note d'orientation provisoire n°3 sur l'accès transfrontalier aux données en vue de son adoption
- les résultats de l'audience publique du 3 juin
- le champ d'application du Protocole sur l'accès transfrontalier en vue d'une décision sur les travaux préparatoires du Protocole
- le projet de mandat du Comité des ministres pour la préparation d'un Protocole en vue de son adoption.

8. Les notes d'orientation du T-CY *

Le T-CY est invité à examiner les notes d'orientation provisoires en vue de leur adoption:

- note d'orientation °2 sur les Botnets
- note d'orientation °4 sur le vol d'identité
- note d'orientation °5 sur les attaques DDOS
- note d'orientation °6 sur les attaques contre les infrastructures critiques
- note d'orientation °7 sur les nouvelles formes de logiciels malveillants

9. Le programme de travail du T-CY : résumé des progrès réalisés dans le programme de travail 2012-2013 et collecte des premières propositions pour le programme de travail 2014-2015.

Le Président informera les membres des progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan de travail du T-CY. Les participants sont invités à discuter des prochaines étapes.

Les membres du T-CY sont invités à émettre des propositions initiales pour le plan de travail 2014-2015. Cela permettra au Bureau de préparer un programme de travail 2014-2015 provisoire qui devrait être présenté pour examen à la 10^{ème} réunion plénière du T-CY.

10. Examen de la dotation financière du T-CY pour 2014-2015*

Le Secrétariat informera les participants de l'état des ressources financières disponibles pour le T-CY en 2014-2015.

Les membres du T-CY sont invités à faire état de possibles sources de financement pour le T-CY en 2014-2015.

11. Elections*

Conformément aux décisions prises lors de la septième séance plénière (4-5 juin 2012) et le règlement intérieur du Bureau, tel que révisé lors la 8^{ème} séance plénière, les membres du T-CY sont invités à élire des membres complémentaires au Bureau afin de refléter la répartition géographique suite aux ratifications et adhésions à la Convention de Budapest par les Etats non européens.

12. Divers

- Les activités de projets de coopération technique
- Divers

13. Prochaine réunion du T-CY*

Les membres du T-CY sont invités à prendre une décision eu égard à la proposition de tenir la 10^{ème} réunion plénière du T-CY les 2-3 décembre 2013, suivie par la conférence Octopus les 4-6 décembre. Cette proposition est subordonnée à la disponibilité de fonds.

--

3.2 Liste des participants

9th T-CY PLENARY
Strasbourg, 4-5 June 2013

LIST OF PARTICIPANTS

Bureau members

Country	Name	Institution
ESTONIA	Mr Markko KÜNNAPU (T-CY Chair)	Adviser Ministry of Justice Tonismagi 5A EST-15191 Tallinn
PORTUGAL	Mr Pedro VERDELHO (T-CY Representative)	Public Prosecutor General Prosecutor's Office of Lisbon Procuradoria Geral da Republica Rua de Vale do Pereiro, nº 2, 3º 1269-113 LISBOA
ROMANIA	Ms Ioana ALBANI	Chief Prosecutor, Head of the Cybercrime Unit Prosecutor's Office attached to the High Court of Cassation and Justice Directorate for the Investigation of Organised Crime and Terrorism offences 14, Libertatii Blvd, Sector 5, Bucharest
SERBIA	Mr Branko STAMENKOVIC (T-CY Representative)	Head of the Special Department for High-Tech Crime of HPPO Belgrade Office of the Public Prosecutor of Serbia Nemanjina 22-26 str. RS-11000 Belgrade
UNITED KINGDOM	Mr Justin MILLAR (T-CY Representative)	Head of Cyber Crime Policy Home Office London
USA	Ms Betty SHAVE (T-CY Representative)	Assistant Deputy Chief for International Computer Crime Computer Crime and Intellectual Property Section US Department of Justice Washington, DC

Parties to the Convention

Country	Name	Institution
ALBANIA	Ms Diana STILLO SILA (T-CY Representative)	Department of Foreign Jurisdictional Relations Ministry of Justice
ARMENIA	Mr Armen ABRAHAMYAN	Officer, Fight Against High-tech Crimes, General Department of Struggle Against Organized Crime Police of the Republic of Armenia Nalbandyan str n. 130, 0025 Yerevan
AUSTRALIA	Mr Simon LEE	Senior Legal Officer Telecommunications and Surveillance Law Branch

AUSTRIA	Mr Kai MAYER (T-CY Representative)	Federal Ministry of the Interior Criminal Intelligence Service Josef Holaubek Platz 1 A-1090 WIEN
AZERBAIJAN		
BELGIUM	Mr Frederik DECRUYENAERE (T-CY Representative)	Attaché au Service des Infractions et Procédures Particulières Service Public Fédéral Justice Boulevard de Waterloo, 115 1000 BRUXELLES
BOSNIA AND HERZEGOVINA	Mr Tomislav CURIĆ (T-CY Representative)	Expert Adviser Department for Combating Organized Crime and Corruption Ministry of Security Trg BiH 1, 71000 Sarajevo
BULGARIA	Mr Vasil PETKOV	Inspector Cybercrime, IPR and Gambling Section, General Directorate Combating Organized Crime, Ministry of Interior
CROATIA	Mr Ivan MIJATOVIC	High-tech Crime Department, National Police Office for Suppression of Corruption and Organized Crime
CYPRUS		
DENMARK		
DOMINICAN REPUBLIC	Mr César MOLINÉ (T-CY Representative)	Legal Counsel Instituto Dominicano de las Telecomunicaciones Ave. Abraham Lincoln 962, Edificio Osiris, Santo Domingo, Distrito Nacional, República Dominicana
FINLAND	Mr Jani JUKKA (T-CY Representative)	District Prosecutor / Key Prosecutor Computer Crime Prosecutor's Office of Länsi-Uusimaa Vitikka 1 B 1 FIN-02630 Espoo
FINLAND	Mr Jouko HUHTAMÄKI	Ministerial Adviser Police department Ministry of the Interior Kirkkokatu 12 00100 HELSINKI
FRANCE	Ms Delphine GAY (T-CY Representative)	Capitaine de Police OCLCTIC Ministère de l'Intérieur 101 rue des Trois Fontanot 92000 Nanterre
GEORGIA	Mr Giorgi TIELIDZE (T-CY Representative)	Chief Specialist, International relations department Ministry of Internal Affairs
GERMANY	Mr Ullrich WETZEL	Deputy Head of Division Federal Ministry of Justice Economic Crime, Computer Crime, Corruption-related Crime and Environmental Crime Division Mohrenstraße 37 10117 Berlin
HUNGARY	Ms Anita PAPAI	Ministry of Interior Departement of Codification and Coordination
ICELAND		

ITALY	Mr Eugenio ALBAMONTE (T-CY Representative)	Deputy Public Prosecutor at the Court of Rome
JAPAN	Mr Tsuyoshi KITAGAWA	Principal Deputy Director International Safety and Security Cooperation Division, Foreign Policy Bureau, Ministry of Foreign Affairs of Japan
JAPAN	Mr Yoshimitsu YAMAUCHI	Senior Attorney for International Affairs Criminal Affairs Bureau Ministry of Justice
JAPAN	Mr. Makoto NAKAMURA	Assistant Director, Cybercrime Division, Community Safety Bureau, National Police Agency
JAPAN	Ms Akino KOWASHI	Official, International Safety and Security Cooperation Division, Foreign Policy Bureau, Ministry of Foreign Affairs
JAPAN	Mr Hideaki GUNJI	Attorney/Consul Consulate-General of Japan in Strasbourg 20 place des Halles F-67000 Strasbourg
LATVIA	Mr Aleksandrs BUKO (T-CY Representative)	State Police Head of Unit Combating Cybercrime and IPR Protection Unit Stabu Street 89 LV – 1009 Riga
LITHUANIA	Mr Žilvinas SIDERAVIČIUS (T-CY Representative)	Chief Investigator Police Department Ministry of the Interior Criminal Police Board Saltoniškių str. 19 Vilnius
MALTA		
MOLDOVA	Mr Veaceslav SOLTAN (T-CY Representative)	Prosecutor Chief of Department on Information Technology and Cybercrime Investigation General Prosecutor Office Mitropolit Banulescu-Bodoni, 26 MD-Chisinau
MONTENEGRO		
NETHERLANDS	Ms Caroline GERRITSMAN- BREUR	National Prosecutor's Office
NETHERLANDS	Mr Lennert BRANDERHORST	Law Enforcement Department Ministry of Justice Schedeldoekshaven 100 NL-2511 EX Den Haag H9.42
NORWAY	Ms Anne BRODTKOB (T-CY Representative)	Assistant Director General Ministry of Justice
NORWAY	Mr Eirik TRØNNES HANSEN	Prosecutor Kripos 6, Brynsalleen 0667 Oslo Postboks 8163 Dep. 0034
ROMANIA	Ms Cristina SCHULMAN (T-CY Representative)	Legal Adviser Ministry of Justice Directorate International Law and Judicial Cooperation 5, Apolodor Street RO - 050741 Bucharest

SLOVAKIA	Mr Branislav KADLEČÍK (T-CY Representative)	General State Counsellor Ministry of Justice of the Slovak Republic Department of International and European Public Law Župné nám. 13 813 11 Bratislava
SLOVENIA	Mr Toni KASTELIC (T-CY Representative)	Head of Computer Investigation Centre Criminal Police Directorate Stefanova 2 1000 Ljubljana
SPAIN	Mr Cesar LORENZANA	Captain Deputy Head of Cybercrime Central Unit Guardia Civil Calle Salinas del Rosio 33-35 E - 28042 Madrid
SPAIN	Ms Ana Maria MARTIN	Cybercrime Prosecutor's Office General Prosecutor's Office C/ José Ortega y Gasset, 57 - 1º
SWITZERLAND	Mr Andrea CANDRIAN (T-CY Representative)	Stv. Chef, International Criminal Law Unit Federal Office of Justice Bundesrain 20 CH-3003 Bern
"THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA"	Mr Vladimir MILOSHESKI	Public Prosecutor Basic Public Prosecutor's Office in Skopje XII Udarne brigada Br. 2-a 1000 Skopje
"THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA"	Mr Marjan STOILKOVSKI	Head of Cybercrime Unit Section of Financial Crime Centre for Repression of Organized and Serious Crime Ul. Dimce Mircev bb; 1000 Skopje
UKRAINE	Mr Valentyn PETROV (T-CY Representative)	Expert Security Service of Ukraine Volodymyrska str. 33 Kyiv

Observer States

Country	Name	Institution
ANDORRA		
ARGENTINA	Mr Norberto FRONTINI	Subsecretaria de Política Criminal Ministerio de Justicia, Seguridad y Derechos Humanos Sarmiento 329, 4º piso Ciudad Autónoma de Buenos Aires, C1041AAG AG-Buenos Aires
CANADA	Mr Gareth SANSOM	Director, Technology and Analysis, Criminal Law Policy Section, Department of Justice Canada
CZECH REPUBLIC		
CHILE	Ms Carlos LANDEROS	Ministerio des Interior y Seguridad
COSTA RICA	Mr Adalid MEDRANO	Abogado & Consultor en Nuevas Tecnologías Aptdo.54-2010 San José, Costa Rica
GREECE		
IRELAND		

ISRAEL	Ms Orit KREMER	Treaties Department Office of the Legal Advisor Ministry of Foreign Affairs 9 Yitzhak Rabin Blvd. Jerusalem 91035.
LIECHTENSTEIN		
LUXEMBOURG		
MEXICO	Mr. José Humberto LÓPEZ- PORTILLO SÁNCHEZ	Deputy Attaché for Legal Affairs Office for Europe of the Attorney General of Mexico Embassy of Mexico in Spain
MEXICO	Mr Alejandro MARTINEZ	Deputy Permanent Representative, <i>Chargé d'Affaires a.i</i> Permanent Representation of Mexico to the Council of Europe
MONACO		
MOROCCO		
PANAMA		
PHILIPPINES	Mr Geronimo SY	Assistant Minister Ministry of Justice Padre Faura, Ermita 1000 Manila
POLAND		
RUSSIAN FEDERATION	Mr Boris VASILYEV	Third Secretary Department of New Challenges and Threats Ministry of Foreign Affairs
RUSSIAN FEDERATION	Mr Konstantin KOSORUKOV	Deputy for Legal Affairs to the Permanent Representative of the Russian Federation at the Council of Europe
SAN MARINO		
SENEGAL	Mr Papa Assane TOURE	Conseiller technique Ministère de la Justice Dakar
SOUTH AFRICA	Mr Pitso MONTWEDI	Chief Director, Human Rights & Humanitarian Affairs Department of International Relations and Cooperation
SOUTH AFRICA	Mr Zoyisile MSHUNQANE	Department of International Relations and Cooperation
SWEDEN	Mr Mikael KULLBERG	Rättssakkunnig Åklagarenheten Justitiedepartementet Regeringskansliet 103 33 Stockholm
SWEDEN	Ms Mr Jan TIBBLING	Senior Public Prosecutor, Swedish Economic Crime Authority, STOCKHOLM
TURKEY	Mr Bilal SEN	Superintendent TNP - Cyber Crimes Department Bilişim Suçlarıyla Mücadele Daire Başkanlığı Söğütözü / Ankara

Other States

Country	Name	Position
INDIA	Mr Gince K. MATTAM	Attache (EG&IT) Ministry of External Affairs
PARAGUAY	Mr Ariel MARTINEZ	Attorney General Office Cybercrime Unit
PARAGUAY	Mr Enrique CARRILLO	Ministry of Foreign Affairs

Observer Organisations

Organisation	Name	Position
AFRICAN UNION COMMISSION (AUC)	Mr Okechukwu Emmanuel IBE	Coordinator, Chairperson Office 1 Roosevelt street, W.22, K.19 Addis-Ababa, Ethiopia
ENISA		
EUROPEAN UNION	Ms Cathrin BAUER-BULST	DG Home Affairs Fight against cybercrime European Commission
EUROPEAN UNION	Ms Katerina DIMITRAKOPOULOU	Policy Officer Directorate fundamental rights and Union citizenship Unit C3 Data Protection European Commission
EUROPEAN UNION	Mr Rudolf ROY	Head of Security Policy and Sanctions division European External Action Service 1046 Brussels, Belgium
EUROPOL	Mr Marnix AUMAN	Head Cyber Intelligence European Cybercrime Centre
G8 Roma-Lyon Group	Mr Thomas DUKES	Chair of the G8 Roma-Lyon Group's High-Tech Crime Subgroup
INTERPOL	Ms Viola VEIDERPASS	Senior Expert INTERPOL Digital Crime Centre
ORGANIZATION OF AMERICAN STATES (OAS)		
OSCE	Mr Nemanja MALISEVIC	Cyber Security Officer Wallnerstr. 6 1010 Vienna Austria
UNODC	Mr Steven MALBY	Drug Control and Crime Prevention Officer Organized Crime and Illicit Trafficking Branch Division for Treaty Affairs

Council of Europe Committees

Committee	Name	Position
CDMSI	Mr Garegin CHUGASZIAN	Executive Director IT Foundation 2 Arshakuniats Ave., II Floor 375023 Yerevan
T-PD	Mr Matthias SCHMIDL	Office of the Data Protection Commission Hohenstaufengasse 3 1010 Vienna
PACE Committee on Culture, Science, Education and Media Sub-Committee on Media and Information Society	Mr Rüdiger DOSSOW	Secretary of the Committee on Culture, Science, Education and Media Parliamentary Assembly of the Council of Europe

Experts

Name	Institution
Mr Jonathan BOURGUIGNON	Doctorat d'Etat (PhD) in International Law Université Panthéon-Assas (Paris 2)
Mr Marcos SALT	Professor of Criminal Law and Procedural Law University of Buenos Aires AG-1060 Buenos Aires

Council of Europe Secretariat

Name	Details
Mr Alexander SEGER	Secretary of the Cybercrime Convention Committee Head of Data Protection and Cybercrime Division Information Society and Action against Crime Directorate Directorate General Human Rights and Rule of Law Tel +33 (0)3 90 21 45 06 Fax +33 (0)3 90 21 56 50 alexander.seger@coe.int
Ms Sophie KWASNY	Head of Data Protection Unit Data Protection and Cybercrime Division Information Society and Action against Crime Directorate Directorate General Human Rights and Rule of Law Tel +33 390 21 43 39 sophie.kwasny@coe.int
Mr Mustafa FERATI	Programme Officer Data Protection and Cybercrime Division Information Society and Action against Crime Directorate Directorate General Human Rights and Rule of Law Tel +33 390 21 45 50 mustafa.ferati@coe.int
Ms Maria MICHAELIDOU	Programme Advisor Data Protection and Cybercrime Division Information Society and Action against Crime Directorate Directorate General Human Rights and Rule of Law Maria.MICHAELIDOU@coe.int

Ms Marie AGHA-WEVELSIEP	Project Officer Data Protection and Cybercrime Division Information Society and Action against Crime Directorate Directorate General of Human Rights and Rule of Law Tel +33 3 9021 5666 Marie.AGHA-WEVELSIEP@coe.int
Ms Veronica DE LEON	Project Assistant Data Protection and Cybercrime Division Information Society and Action against Crime Directorate Directorate General Human Rights and Rule of Law Tel +33 390 21 43 49 Veronica.DELEON@coe.int
Ms Bohumila OTTOVA	Project Assistant Data Protection and Cybercrime Division Information Society and Action against Crime Directorate Directorate General Human Rights and Rule of Law Tel +33 388 41 33 08 Bohumila.OTTOVA@coe.int

3.3 Point 7 de l'ordre du jour : Décision pour commencer les travaux sur le protocole relatif à l'accès transfrontalier aux données

Décision

adoptée par le Comité de la Convention sur la cybercriminalité à sa 9^e réunion plénière (4-5 juin 2013)

Le T-CY,

1. Examinant le rapport intitulé « compétence et accès transfrontalier » (T-CY(2012)3 adopté par le T-CY à sa 8^e réunion plénière le 6 décembre 2012³ ;
2. Prenant note du « projet d'éléments pour un protocole additionnel à la Convention de Budapest sur la cybercriminalité relatif à l'accès transfrontalier aux données » préparé par le sous-groupe ad hoc du T-CY sur l'accès transfrontalier et examiné par le T-CY à sa 9^e réunion plénière⁴ ;
3. Décide de lancer l'élaboration d'un projet de deuxième protocole additionnel à la Convention sur la cybercriminalité relatif à l'accès transfrontalier aux données.

Annexe : Mandat

Elaboration par le Comité de la Convention sur la cybercriminalité d'un projet de deuxième protocole additionnel à la Convention sur la cybercriminalité (STE n° 185) relatif à l'accès transfrontalier aux données

Mandat valable du : **1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2015**

Principale mission
Vu l'article 44 de la Convention sur la cybercriminalité et la décision adoptée par le T-CY à sa 9 ^e réunion plénière (4-5 juin 2013) conformément à l'article 46 de la Convention sur la cybercriminalité, le T-CY établit et soumet au Comité des Ministres, par l'intermédiaire du Comité européen pour les problèmes criminels (CDPC), une proposition de deuxième protocole additionnel à la Convention sur la cybercriminalité (STE n° 185) relatif à l'accès transfrontalier aux données.
Pilier/Secteur/Programme
Pilier : Etat de droit Secteur : élaboration de normes et de politiques communes Programme : société de l'information et gouvernance de l'internet
Résultats attendus
Un projet de deuxième protocole additionnel à la Convention sur la cybercriminalité (STE n° 185) relatif à l'accès transfrontalier aux données et un rapport explicatif sont élaborés et finalisés par le T-CY.

³ http://www.coe.int/t/DGHL/cooperation/economiccrime/cybercrime/Documents/Reports-Presentations/TCY_2012_3_transborder_rep_V31public_7Dec12.pdf

⁴ [http://www.coe.int/t/dghl/cooperation/economiccrime/Source/Cybercrime/TCY/TCY%202013/T-CY\(2013\)14transb_elements_protocol_V2.pdf](http://www.coe.int/t/dghl/cooperation/economiccrime/Source/Cybercrime/TCY/TCY%202013/T-CY(2013)14transb_elements_protocol_V2.pdf)

Composition

Membres :

Etats parties à la Convention sur la cybercriminalité représentés au T-CY.

Observateurs :

Les organes ci-après du Conseil de l'Europe peuvent envoyer un ou plusieurs représentants, sans droit de vote mais avec défraiement à la charge de leurs budgets administratifs respectifs :

- Comité consultatif de la Convention n° 108 (T-PD)
- Comité européen de coopération juridique (CDCJ)
- Comité européen pour les problèmes criminels (CDPC)
- Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI)
- Comité d'experts sur le fonctionnement des conventions européennes sur la coopération dans le domaine pénal (PC-OC).

Les Etats ayant le statut d'observateur auprès du T-CY peuvent envoyer des représentants sans droit de vote ni défraiement.

Les organisations ci-après, qui ont le statut d'observateur auprès du T-CY, peuvent envoyer des représentants sans droit de vote ni défraiement :

- Commission de l'Union africaine
- Union européenne
- Agence européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information (ENISA)
- Europol
- Interpol
- Union internationale des télécommunications (ITU)
- Organisation des Etats américains (OEA)
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
- Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)
- Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC)
- Sous-groupe du G8 sur la criminalité de haute technologie.

Le T-CY peut inviter des experts sur une base ad hoc.

Le T-CY peut tenir des audiences publiques.

Les observateurs d'Etats et d'organisations autres que ceux mentionnés ci-dessus peuvent être admis sur demande formulée auprès du Secrétaire Général, après décision unanime du T-CY.

Méthodes de travail

Le projet de protocole sera élaboré et finalisé par le T-CY.

Les réunions plénières ordinaires du T-CY (4 plénières prévues pour 2014/15) dureront une journée de plus aux fins de l'élaboration du protocole additionnel.

Le Groupe Transfrontalier du T-CY assistera la Plénière dans l'élaboration du protocole additionnel. Le Groupe consistera des membres du Bureau du T-CY ex-officio. Les membres du T-CY sont invités à participer aux réunions respectives du Groupe sans défraiement. Des experts individuels peuvent être invités à participer aux réunions du groupe.

Réunions:

- 4 réunions plénières du T-CY en 2014-2015
- 6 réunions du Groupe du T-CY en 2014-2015

Information budgétaire

Nombre de réunions par an	Nombre de jours par réunion	Membres	Plénière	Groupe transfrontalier	Secrétariat (A, B)
2 réunions plénières	1	39	EUR 25 000*		0,2 A* ; 0,2 B*
3 réunions du Groupe transfrontalier	1	9		EUR 5 000*	

* Ces chiffres tiennent compte du coût en sus de celui des réunions plénières ordinaires et des réunions ordinaires du Bureau (indemnité journalière, interprétation, traduction et impression de documents). Le coût augmentera à mesure que d'autres Etats deviendront parties.

3.4 Point 10 de l'ordre du jour: Dotation financière – Décision sur l'option à suivre

Le T-CY,

Considérant la note établie par le Secrétariat sur « Assurer le financement du T-CY – Options aux fins d'examen par la 9^e plénière du T-CY» (document T-CY(2013)9)⁵;

Rappelant les discussions sur le financement du T-CY ayant déjà eu lieu lors de la 5^e séance plénière en juin 2010 (document T-CY(2010)03);

Soulignant l'augmentation du niveau d'activité du T-CY depuis l'adoption de son plan de travail lors de sa 6^e séance plénière (novembre 2011) portant sur la période janvier 2012 – 31 décembre 2012 (document T-CY(2011)4), y compris notamment :

- l'évaluation de la mise en œuvre de la Convention par les Parties;
- la préparation de Notes d'orientation;
- le travail sur l'accès transfrontalier aux données;
- le doublement du nombre des plénières et des réunions de bureau qui contribuent à renforcer la coopération pratique et la mise en réseau;
- une coordination réussie des positions dans les forums sur le plan international;

Soulignant qu'il en résulte une augmentation de l'impact mondial et un nombre croissant de Parties à la Convention de Budapest sur la Cybercriminalité;

Soulignant que les États supplémentaires, y compris et en particulier les pays en développement, devraient être encouragés à adhérer à la Convention de Budapest afin de renforcer la coopération contre la cybercriminalité;

Considérant que le T-CY devrait maintenir:

- deux séances plénières du T-CY par an;
- l'évaluation de la mise en œuvre de la Convention par les Parties;
- la préparation de Notes d'orientation;
- l'apport de conseils stratégiques et une assistance visant à faciliter l'adhésion et la mise en œuvre de la Convention de Budapest
- la participation d'États observateurs et d'organisations dans les réunions du T-CY
- la prise en charge du coût de la participation des États observateurs selon le cas
- une organisation rentable des activités, y compris la couverture des voyages en classe économique seulement;

Appréciant le minimum de financement et de dotation qui sont mis à disposition pour les activités du T-CY provenant du Budget ordinaire du Conseil de l'Europe;

Notant que certaines activités du T-CY ont été soutenues grâce au financement du Projet Global sur la Cybercriminalité (Phase 3) qui prendra fin le 31 décembre 2013;

Reconnaissant que la dotation en personnel du T-CY n'a pas été alignée avec l'augmentation du niveau d'activité et la composition élargie du T-CY et que donc le T-CY est actuellement sous financé;

⁵ [http://www.coe.int/t/dghl/cooperation/economiccrime/Source/Cybercrime/TCY/TCY%202013/T-CY\(2013\)19_tcy_funding_v6.pdf](http://www.coe.int/t/dghl/cooperation/economiccrime/Source/Cybercrime/TCY/TCY%202013/T-CY(2013)19_tcy_funding_v6.pdf)

Prenant acte de la Résolution du Comité des Ministres CM Res(2013)7 qui invite « toute partie contractante à une convention du Conseil de l'Europe qui n'est pas un membre du Conseil de l'Europe... à contribuer financièrement à ladite convention... »;

Acceptant que toutes les Parties soient encouragées à contribuer au financement des activités du T-CY dans la mesure du possible, mais qu'une exigence de contribution financière peut dissuader, en particulier les pays en développement, d'y adhérer;

Le T-CY décide:

1. De demander au Bureau du T-CY de préparer un projet de statut du T-CY pour examen lors de la 10^e séance plénière (décembre 2013);
2. De prévoir dans un tel statut que le financement du Budget ordinaire pour le T-CY puisse être complété par des contributions volontaires;
3. De demander au Secrétariat d'élaborer un nouveau projet à cet effet qui vise à soutenir que le T-CY, les conférences Octopus et l'assistance technique pour la période 2014-2016 soient financés par des contributions volontaires;
4. D'encourager les Parties à verser des contributions volontaires disponibles pour ce projet en temps utile;
5. D'envisager la possibilité de contributions obligatoires par les Parties ou d'un accord partiel élargi, si le financement devrait s'avérer insuffisant;
6. De demander au Secrétariat d'informer le T-CY lors de chaque séance plénière de l'état du financement.